

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITÉ MOULOU D MAMMERRI DE TIZI-OUZOU



Procès-verbal du jury chargé d'établir la liste d'admission définitive au concours de recrutement sur titres pour l'accès au grade d'Ingénieur d'Etat en Statistiques

L'an deux mille Vingt Trois et le Trois du Mois de Septembre (03/09/2023) de 09 heures à 10 heures , s'est tenue au siège de l'Université Mouloud MAMMERRI de Tizi-Ouzou, sous-direction des personnels et de formation, service Agent Technique et de service , la réunion du jury chargé d'établir la liste d'admission définitive au concours de recrutement sur titres pour l'accès au grade **d'Ingénieur d'Etat en Statistiques**, conformément à l'arrêté du **05 Décembre 2019**, fixant le cadre d'organisation des concours, examens et tests professionnels pour l'accès à certains grades appartenant aux corps communs aux institutions et administrations publiques, et conformément aux dispositions de la décision N°1020 du **31/05/2023** portant ouverture du dit concours. Nombre de postes ouverts : **02**

➤ **Etaient présents :**

Monsieur BOUDA Ahmed

Recteur, Président

Monsieur BOUZERD Belkacem

Représentant élu de la commission administrative paritaire

Monsieur BOUZOURENE Hamid

Membre du jury

A l'issue du dépouillement qui s'est déroulé à partir de 09 heures, les résultats ci-dessous ont été obtenus ;

1° - Confirmation de la publication de la décision sus citée de Monsieur le Recteur de l'U.M.M.T.O, portant ouverture du concours sur titre pour l'accès au grade **d'Ingénieur d'Etat en Informatique** ;

2°- Examen des notes obtenues par les candidats lors de l'entretien ainsi que des tableaux des critères de sélection ;

3°- confirmation du nombre de postes budgétaires ouverts au titre du concours sur titre en question (**02 Postes Ouverts**) ;

4°- vérification de l'ensemble des conditions statutaires notamment les titres et diplômes exigés pour la participation au concours sur titre prévues par le statut.

5°- les candidats ayant la même moyenne sont départagés par l'âge (priorité au plus âgé), en application de l'arrêté **du 05 Décembre 2019** relative aux critères de sélection au concours sur titres pour le recrutement dans le grade de la fonction publique.

6°- la candidature de Madame **OUBAHRI Zohra** est rejetée par la commission pour non-conformité de la spécialité avec les exigences des spécialités requises pour l'accès au grade :

A adopter, à l'unanimité de ses membres, la liste d'admission définitive des candidats retenus.

Liste d'admission définitive par ordre de mérite :

- 1- **HAMOUCHE Achour** 19,50
- 2- **BOUGHRARA Sabrina** 18,50

Liste d'attente par ordre de mérite :

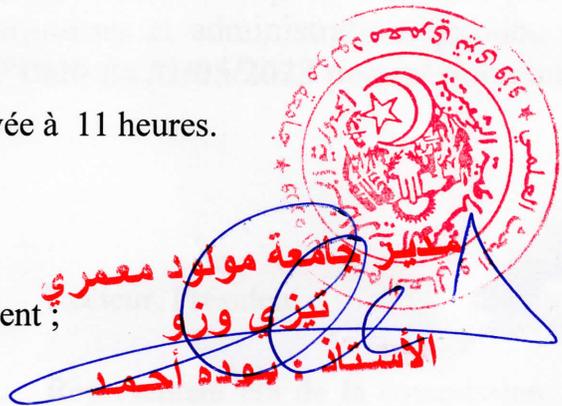
- 1- **YACEF Cylia** 14,50
- 2- **HOCINE Meriem** 13,50

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 11 heures.

Signatures des membres du jury :

Monsieur **BOUDA Ahmed**

Recteur, Président ;



Monsieur **BOUZERD Belkacem**

Représentant élu de la commission administrative paritaire ;

Monsieur **BOUZOURENE Hamid**

Membre du jury ;

- De tout ce que dessus, a été dressé le présent procès-verbal.